

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE Vendredi 2 avril 2021

## EXTENSION DES RÉSEAUX DE CHALEUR DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

# Une avancée majeure vers la transition énergétique du territoire!

Près de 125 millions d'euros vont être investis pour étendre les deux réseaux de chaleur du Havre. Dans 3 ans, la moitié des logements de la ville bénéficiera d'une énergie locale et renouvelable à prix attractifs.

« L'extension des réseaux de chaleur du Havre est sans aucun doute l'un des projets les plus importants de ce mandat. En raccordant la moitié des logements de la ville à une source de chaleur renouvelable et abordable, nous allons considérablement diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en préservant le pouvoir d'achat des abonnés aux réseaux », explique Edouard PHILIPPE, président de la Communauté urbaine et maire du Havre.

Le Havre Seine Métropole s'apprête à franchir une étape majeure vers la transition énergétique. Avec l'extension des deux réseaux de chaleur du Havre, la Communauté urbaine porte l'ambition d'alimenter en énergie renouvelable la moitié des logements de la ville et de nombreux bâtiments publics.

Au cours des 3 prochaines années, **125 millions d'euros seront investis sur le territoire** pour raccorder 334 bâtiments collectifs (privés ou publics) à une source de chaleur renouvelable basée sur la biomasse ou la récupération de chaleur industrielle. Au terme des contrats de délégation de service public, cette démarche aura permis **une diminution significative de l'empreinte carbone du territoire** avec environ un million de tonnes de CO2 évitées, tout cela en assurant la maîtrise de la facture énergétique des abonnés aux réseaux.

Ces deux grands projets représentent une avancée significative vers l'objectif d'une neutralité carbone du territoire d'ici à 2050.

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Le Havre Seine Métropole dispose de la compétence de gestion des 3 réseaux de chaleur de son territoire : Mont-Gaillard, Caucriauville et Gonfreville-l'Orcher. Les 3 réseaux font l'objet d'une délégation de service public.

#### 40 % DE LOGEMENTS SUPPLEMENTAIRES EN VILLE HAUTE DU HAVRE

Projet le plus avancé, le réseau de chaleur du Mont-Gaillard va être étendu aux quartiers Points-Cardinaux et Bléville, soit 5 km de canalisations supplémentaires. D'ici un an, **2 500 équivalents logements (\*) supplémentaires dont 15 000 m² de bâtiments tertiaires** seront alimentés en chaleur et eau chaude sanitaire, soit une consommation additionnelle de 24 GWh/an.

Ce projet va permettre à un plus grand nombre d'habitants d'utiliser ce service public (40% d'abonnés supplémentaires), de réduire de 25 % leurs émissions carbones mais également de réduire leur facture de chauffage (entre 10 % et 25 % selon leur mode de chauffage actuel).





Ce projet représente un investissement total de 6,2 millions d'euros TTC intégralement financés par Engie, délégataire du réseau, avec le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER). Les travaux débuteront à la mi-avril de cette année.

#### A propos du réseau de chaleur du Mont-Gaillard

Construit en 1972, le réseau de chaleur du Mont-Gaillard alimente en chauffage et eau chaude sanitaire plus de 7 500 équivalents logements (\*) grâce à 16 km de réseau. En 2013, le réseau a été doté d'une **nouvelle chaudière biomasse de 12 MW**, de nouvelles chaudières gaz et d'un système de cogénération gaz permettant d'optimiser les rendements énergétiques. Plus de 50 % des besoins annuels sont désormais couverts par des énergies locales et renouvelables, dont l'approvisionnement se fait dans un rayon de 110 km. La délégation de service public est assurée par Engie Solutions.

#### LE HAVRE SUD: 25 000 ÉQUIVALENTS LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021, le conseil communautaire a donné le coup d'envoi de l'extension du réseau de chaleur de Caucriauville vers la ville basse du Havre. Désormais **appelé** « **réseau de chaleur Le Havre Sud** », ce projet va permettre de **raccorder 25 000 équivalents logements** (\*) grâce à 48 km de canalisations supplémentaires. Le réseau de chaleur Le Havre Sud sera ainsi étendu aux quartiers d'Aplemont, de l'Eure, Soquence, Graville, du centre-ville ainsi que sur la commune d'Harfleur.

Cette extension sera réalisée en 5 phases entre 2021 et 2024. Elle représente un investissement total de 41 millions d'euros HT à la charge du délégataire, le groupement Dalkia/CRAM, et bénéficie de 12 millions d'euros de subventions publiques.

Ce projet permettra de diviser l'empreinte carbone du réseau par 7. L'émission de 815 000 tonnes de CO2 sera ainsi évitée sur la durée de la délégation de service public (24 ans), soit l'équivalent des émissions de 20 000 véhicules par an.

Pour les abonnés historiques du réseau, cette extension a permis une économie moyenne estimée à plus de 200 € par an et par foyer.

#### BIOSYNERGY, UNE NOUVELLE CENTRALE BIOMASSE DE DERNIERE GENERATION

Afin d'alimenter le réseau de chaleur Le Havre Sud, une nouvelle centrale biomasse sera construire par le groupe Suez. Baptisé **Biosynergy**, cet équipement de 43,5 MW va permettre d'alimenter à 80 % le réseau de chaleur urbain et le futur réseau de chaleur industriel avec une énergie renouvelable.

Cette centrale sera alimentée par des déchets biomasse de classe B (déchets de bois, d'activités économiques, encombrants, meubles, etc.), soit **90 à 100 000 tonnes de déchets** ainsi valorisés. 50 000 tonnes d'émission de CO2 seront ainsi économisées chaque année, soit l'équivalent des émissions de 28 000 véhicules.



#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Biosynergy représente un investissement de 80 millions d'euros HT pour le groupe Suez et permettra la création de 45 emplois sur le territoire. La mise en service est prévue pour 2023.

(\*) Equivalents logements: Unité de mesure, un « équivalent logement » représente la consommation d'un logement moyen, d'environ 70 m2, occupé par une famille de quatre personnes. Il sert de référence commune pour exprimer les quantités de chaleur livrées, quelles que soient les caractéristiques des bâtiments desservis (logement, bureaux, hôpitaux, gymnases...).